

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19-

ND: 36125

068452

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10024 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Bengaour Mohamed

Date de naissance :

Adresse : Maghaza Rue T N° 71 3^e étage Hay Hassani

Case
Tél. 061 419724 Total des frais engagés : 8000 + 4000 = 9800 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Professeur B. YOUSSEF
Chirurgie & Traumatologie
Orthopédie & Scoliose
All 295, Bd Abdellah Hammouen, 2^{ème} étage 313
Casablanca - Tél: 05 22 20 45 45

Date de consultation : 27/04/2010

Nom et prénom du malade : Bengaour Ahmed Khalil Age: 30 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Appendicite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

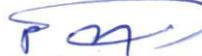
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 27/04/2010

Signature de l'adhérent(e) :

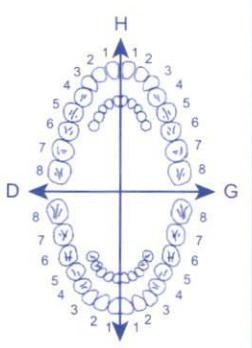
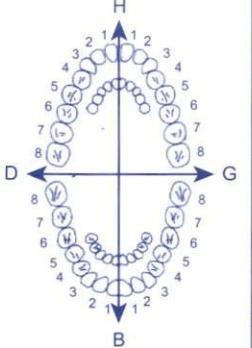


Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/04/2020	C		200,00 DH 100,00 FC	DR. MOUSSA DENTISTE & TRAUMATOLOGIE 15295 Bd Al-Saffahine 15295 Bd Al-Saffahine 15295 Bd Al-Saffahine
28/04/2020	cahut			

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DEMI TA 50 Bd Panorama 15295 Casablanca - 16.02.2020	28.04.2020	98,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE PALMIER 50 Bd Panorama 15295 Casablanca - 16.02.2020	27.04.2020	B 220	329,80 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX				
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre		Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	

RELEVE DES TRAUX ET HONORAIRES			
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.			
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de			
SOINS DENTAIRES 	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
CCEFFICIENT DES TRAVAUX			
MONTANTS DES SOINS			
DEBUT D'EXECUTION			
FIN D'EXECUTION			
O.D.F PROTHESES DENTAIRES 	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE		
	H	25533412	21433552
	D	00000000	00000000
		00000000	00000000
	G	35533411	11433553
	B		
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
CCEFFICIENT DES TRAVAUX			
MONTANTS DES SOINS			
DATE DU DEVIS			
DATE DE L'EXECUTION			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

أجيال AJIAL



مصحة الطفل والرضيع
CLINIQUE PEDIATRIQUE

Casablanca, le :

27/04/2020

Benouar Ahmed Khalil



Mr BENOUAR Ahmed Khalil
M 10-02-2012
2004273068



CLIAJIAL
SUR ORDONNANCE
TOUB

- NFS

- TP-ICK

- Jonpage

Professeur B. YOUSRI
Chirurgie Pédiatrique
Au 296, Bd Abdelloumene
2^{eme} ét^e, B.P. Casablanca
Tél : 0522 86 01 01 - 0522 86 18 21

أجيال AJIAL



مصحة الطفل والرضيع
CLINIQUE PEDIATRIQUE

Casablanca, le :

DATE : 28.04.2020

NOM - PRENOM : BENOUAR MED KHALIL

1/ Doliprane 500 mg :

14.40

Un sachet, 2 fois par jour / 3 jours



2/ Difal 25 mg : comprimés

24.80

Un comp, 2 fois par jour / 4 jours



3/ Saphir 500mg : Sachets

59.50

Un sachet, 3 fois par jour / 5 jours



98.20

Professeur B. BOUSHRI
Chirurgie Pédiatrique
Au 295, Bd. Abdellah Moumen
2^{me} étg. B13 Casablanca
Tél. : 0522 86 01 01 - 0522 86 16 21

347, Boulevard Panoramique, Casablanca - Maroc
Tél. : +212 522 87 81 81 / +212 522 21 00 21 / Fax : +212 522 87 25 00
direction@clinique-ajial.ma / www.clinique-ajial.ma

HEMOSTASE

Taux de Prothrombine(plasma Citraté)

<u>Temps de Quick Témoin:</u>	11,0	sec.
Temps de Quick Patient(TPs):	12,0	sec.
Taux de Prothrombine(TP%):	76	% (70-100)
INR : (Réfraction optique)	1,10	

En cas de traitement par AVK (Sintron, Marcoumar, x), les INR cibles selon la pathologie sont :

Le TVP et Embolie pulmonaire	: 2-5
Syndrome Antiphospholipide	: 3-5
Valves Cardiaques :	: 3-5
Thrombophilie congénitale symptomtique	: 2-5

Commentaire: En cas de surdosage, se référer à la synthèse de l HAS publiée en avril 2008

Temps de Céphaline Activée

Nature de prélèvement :Plasma citraté .

<u>Temps de TCK témoin:</u>	25,0	sec.
TCK Temps patient:	26	sec
TCK Ratio patient/témoin:	1,04	(<1,20)

IMMUNO-HEMATOLOGIE

Echantillon plasma EDTA

GROUPE SANGUIN ABO ET RHESUS

Deux déterminations sont nécessaires à la délivrance d'une carte de groupe sanguin.

Groupe sanguin ABO
Rhésus (D)

A
Positif

Validation biologique par : Le Dr M. JENANE Dr K. OUAZZANI Le Dr M. BEZZARI



Dossier n° 2004273068 de Enf (M) Ahmed Khalil BENOUAR

URGENT

LABORATOIRE CASALAB PALMIER®

Dossier N° : **2004273068**

Patient N° : 1501293141

Résultats de : **Enf (M) Ahmed Khalil**

BENOUAR

Né(e) le : 10/02/2012 - 8 ans

N° CIN :

72 QUARTIER MAZOLA
20000 CASABLANCA

329.80

Monsieur Le Dr Bouchaib YOUSRI (

Chirurgien-Pédiatre)

Clinique Pédiatrique Ajial

20000 CASABLANCA

Edition du : 27-04-2020 à 22:47

Dossier enregistré le 27-04-2020 22:00 par ZS

Prélèvement du à par

< Compte-rendu annulé et remplace le rapport du 27/04/2020 validé techniquement par : ZS >

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

HEMATOCYTOLOGIE

HEMOGRAMME

Leucocytes :

13,850 $10^3/\text{mm}^3$ (4,800-12,000)

Hématies :

5,130 $10^6/\text{mm}^3$ (3,950-5,250)

Hémoglobine :

14,70 g/dL (11,20-14,60)

Hématocrite :

41,9 % (34,0-43,5)

VGM :

81,7 fL (76,0-91,0)

TCMH :

28,7 pg (25,0-31,5)

CCMH :

35,1 g/dL (31,5-36,0)

RDW :

12,0 % (0,0-18,5)

Neutrophiles :

88,1 %

Soit:

12 202 $/\text{mm}^3$ (1 500-8 000)

Eosinophiles :

0,1 %

Soit:

14 $/\text{mm}^3$ (0-1 000)

Basophiles :

0,4 %

Soit:

55 $/\text{mm}^3$ (10-240)

Lymphocytes :

6,6 %

Soit:

914 $/\text{mm}^3$ (1 000-11 000)

Monocytes :

4,8 %

Soit:

665 $/\text{mm}^3$ (0-2 000)

Plaquettes:

291 $10^3/\text{mm}^3$ (180-415)



Dossier n° 2004273068 - Enf (M) Ahmed Khalil BENOUAR

112

FACTURE N° 2004273068
LABORATOIRE CASALAB PALMIER

Casablanca le 27-04-2020
INPE : 093002574

Enf (M) Ahmed Khalil BENOUAR
Demande N° 2004273068
Date de l'examen : 27/04/2020

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSE	Prise de sang Enfants	E35	E
0216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B
	Groupe Sanguin	B60	B
	TCK	B40	B
	TP(Quick, Protrombine)	B40	B

Total des B : 220
Total à payer : **329.8** Dirhams

Arrêtée la présente facture à la somme de :
trois cent vingt-neuf dirhams quatre-vingts centimes

